

AOUT SEPTEMBRE 2023

LES ECHOS DE CLARA-VILLERACH



bulletin d'informations municipales

EDITO

Concours de pétanque, repas festifs, bal, castells, concert... Comme chaque année, la mobilisation des bénévoles des associations a permis l'organisation de festivités tout au long de l'été. Un engagement remarquable que nous devons saluer, nécessaire à la rencontre et au plaisir de se retrouver.

Ces vacances se sont terminées par une forte canicule. Tout l'été, nous avons été alertés par les incendies qui ont sévi dans notre département. Plus que jamais, face à la sécheresse, face aux fortes chaleurs, nous devons redoubler de vigilance. Nous appelons chacun et chacune à élaguer et étêter les arbres autour de leur habitation comme indiqué par les services de l'Etat. La Municipalité, en relation avec l'ONF, s'engage à vous accompagner.

Une commune ne se façonne pas sans ses habitants. Nous devons faire face à de nombreux enjeux. La réunion citoyenne du 20 octobre nous permettra de continuer à projeter ensemble Clara-Villerach, une commune responsable où il fait bon vivre.

A tous les enfants, les jeunes et les enseignants, nous souhaitons une belle rentrée. A tous les travailleurs, une reprise dans la sérénité.



CONTACTEZ NOUS A

commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus sur RDV :

A Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12h.

A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au public les lundis de 9h à 12h (jusqu'au 30 septembre)

Rejoignez-nous sur notre facebook Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application Panneau Pocket pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



Panneau Pocket s'étend sur l'ensemble de Conflent Canigó

La Communauté de communes Conflent Canigó publie désormais sur l'application Panneau Pocket. Vous y retrouverez de nombreuses informations comme le programme de la médiathèque intercommunale, les informations concernant la déchetterie mais également pour la rentrée, les tarifs pour les transports et la restauration scolaires ainsi que pour les activités périscolaires.

Rendez-vous sur l'application Panneau Pocket pour enregistrer dans vos favoris le compte CC Conflent Canigó.

Subventions parcours santé



L'Agence Nationale du Sport a donné une réponse favorable à notre demande de subvention pour la création d'un parcours santé entre Clara et Villerach. Cette subvention de 22 000 euros s'inscrit dans le cadre du Plan 3000 terrains de sport de proximité visant à permettre à un plus grand nombre de français de pratiquer une activité sportive à l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La subvention couvrira 52% du budget total du projet de 41710 euros.

Informations Elagage et Fibre

Suite à une rupture du câble du réseau Très Haut débit, Numérique66 est intervenu pour la réparation.

Que faire si je constate un défaut sur le réseau ?

Vous rencontrez une panne sur votre ligne personnelle ? Vous devez déclarer votre incident directement auprès de votre opérateur commercial, qui vous donnera accès au suivi de sa résolution.

Vous avez constaté un dommage visible depuis la voie publique sur les infrastructures du réseau de fibre optique : poteau, câble ou armoire détérioré(e) ?

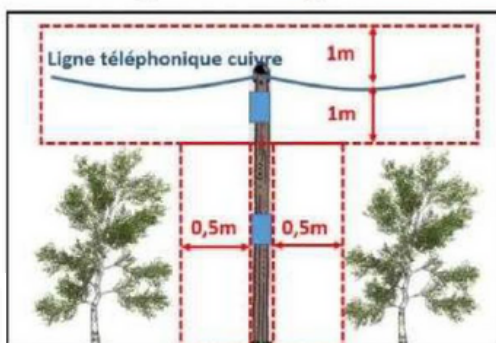
A partir de la page contact du site Numérique66.fr; en cliquant sur "Je constate un défaut sur le réseau", vous accédez au site dommage réseau qui permet à toute personne, particulier ou professionnel, de signaler ce dernier, offrant ainsi une réparation rapide pour le bien de tous les usagers.

Par ailleurs, les plantations situées à proximité des infrastructures aériennes (poteaux téléphoniques ou électriques), si elles sont trop proches des câbles, peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet (frottement ou chute de branches). La loi Chassaigne du 7 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication. Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aérienne.



AIDE ET CONTACT

Je constate un défaut sur le réseau





Bonus vélo

Afin d'aider à la transition écologique, l'Etat a actualisé sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide financière :

- Les seuils d'éligibilité ont été augmentés, à partir du 1er janvier 2023 pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Si vous êtes majeurs, domiciliés en France et que vous possédez un revenu fiscal déclaré inférieur à 14 089 euros, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide.

Les montants des aides sont disponibles sur ce <https://www.agence-france-electricite.fr/actualites/bonus-velo/>. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

Carte Jeune Région

La Région Occitanie accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé. La Carte Jeune Région est un outil innovant qui accorde des aides directes pour faciliter la vie des jeunes et augmenter leur pouvoir d'achat, ainsi que celui de leurs familles. C'est le support numérique de l'ensemble des aides de la Région en faveur des lycéen·ne·s d'Occitanie.

Ils accèderont à de nombreuses aides pour réussir leur scolarité : ordinateur portable, manuels scolaires, formations premiers secours, équipements professionnels, bons plans... Plus d'informations sur <https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>

Travaux à venir

Réfection de la traverse : le bitume sera complètement remplacé sur plusieurs tronçons de la traverse (rue des vignes).

Déjections canines : un peu de civisme !

Les animaux de compagnie ne sont pas les bienvenus sur les aires de jeux. De plus, pour des questions d'hygiène évidentes, il est rappelé que les déjections doivent être ramassées afin que les enfants ne les piétinent pas qu'ils soient chaussés ou pieds-nus.

La générosité des habitants à l'honneur

Nous tenons à remercier chaleureusement les habitants de leurs dons de matériel :

- Gillian Bradburry pour un IPAD à la médiathèque Espérance
- Daniel Guevel pour un écran d'ordinateur à la médiathèque Espérance
- Rémi Solère pour un banc de chez Cal Rouquet de Planes installé à l'Eglise Saint Sylvestre
- Mme Siuroles pour les objets religieux installés dans l'Eglise Saint Sylvestre





AIDES AUX ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

AIDE DE L'ETAT

- L'allocation de rentrée sportive *Pass'Sport* est reconduite pour cette saison 2023-2024. Le *Pass'Sport* est une aide à la pratique sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive. Le « *Pass'Sport* » peut être utilisé pour toute adhésion ou prise de licence, **jusqu'au 31 décembre 2023**, auprès des associations sportives ou structures suivantes : Associations sportives et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des sports et des JOP ; Associations sportives non affiliées à une fédération agréée mais disposant d'un agrément Sport ou JEP valide; Les structures du loisir sportif marchand (une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire ...), etc. ayant signé la charte d'engagement au dispositif.

Qui est concerné ?

- nés entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 et bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ;
- nés entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 et bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- nés entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 et bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés ;
- étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023 – 2024.

Les familles éligibles au *Pass'Sport* ont reçu la dernière semaine d'août un mail, avec un code personnel, les informant qu'elles peuvent bénéficier du *Pass'Sport*. En se présentant avec ce code personnel dans le club sportif de leur choix, 50€ seront déduits de l'inscription pour la saison 2023/2024. Pour toutes informations connectez-vous sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

AIDE DU DEPARTEMENT

Le département a mis en place le *PASS'Sport66* qui offre une aide à la pratique sportive pour les enfants boursiers, inscrits dans un collège public. Un chèque de réduction de 15€ peut être édité nominativement et adressé au domicile du demandeur. Pour bénéficier de cette aide inscrivez vous et connectez-vous sur www.ledepartement66.fr/dossier/passsport66/

AIDE DE LA COMMUNE

Afin de promouvoir le sport et la culture auprès des jeunes de la commune, afin de soutenir les associations et les clubs du Conflent, afin de réduire les inégalités face à l'accès aux activités périscolaires, la Commune propose une aide financière aux familles pour que leur enfant participe, adhère à un club (ou association) sportive ou culturelle, participe à des classes vertes, de neige... organisées par les établissements publics. Les familles peuvent prétendre à une aide par enfant par année scolaire. Cette aide peut se répartir sur plusieurs activités. Le montant de cette aide est défini en fonction du quotient familial du foyer :

Pour prétendre à l'aide de la commune, il faut :

- que le jeune soit domicilié sur la commune
- qu'il ait entre 0 et 16ans
- avoir un dossier complet (fiche de renseignements en pj dans ce bulletin, RIB du responsable de l'enfant, facture acquittée du club ou de l'association, attestation CAF pour les $QF \leq 900$)
- que la famille s'engage à ne pas demander le remboursement au club ou à l'association si pour des questions sanitaires ou autres, les activités n'ont pas pu avoir lieu en totalité.
- que l'inscription se fasse auprès d'un club ou d'une association du Conflent.

QF	Aide de la commune
$900 < QF$	50€
$500 < QF \leq 900$	100€
$QF \leq 500$	150€

Ces trois aides (Etat, Département, Commune) sont cumulables, n'hésitez pas à en profiter !



MEDIATHEQUE

Vous avez été nombreux à participer au concours photos « faites nous voyager » et nous vous en remercions. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 9 septembre à partir de 10H30 pour découvrir les gagnants du concours autour d'un petit-déjeuner. Trois prix par catégories seront distribués et toutes les photos seront exposées à la médiathèque pendant tout le mois de septembre.

En septembre nous vous proposons un grand Remue-méninges animé par notre artiste local Domy. Ce dernier vous présentera son nouveau personnage DomDom'y puis vous sollicitera pour lui faire vivre de nouvelles aventures et lui trouver de nouveaux compagnons de jeux. La date sera communiquée prochainement.

Rencontre avec...

Nadia professeure de Yoga et de danse intuitive, Clara

Nadia est arrivée à Clara il y a 5 ans et est tombée amoureuse du village : tranquillité, immersion dans la nature, sympathie des habitants... parfait pour un retour en Europe serein après plusieurs années en Thaïlande.

Née à St Etienne, Nadia a baigné dans un environnement multiculturel dès son enfance. Elle étudie l'anglais, l'espagnol et le commerce international jusqu'au bac+5 puis part en Angleterre pour démarrer une carrière dans le marketing international.

Mais la passion du voyage l'a très vite amenée à troquer son job pour réaliser son rêve d'enfance : un voyage autour du monde en sac à dos. A son retour, elle choisit le soleil d'Antibes pour reprendre sa carrière.

C'est à la naissance de sa fille qu'elle y met fin pour devenir maman à temps plein. Son goût pour l'entrepreneuriat s'éveille, elle monte alors plusieurs projets. Puis grand départ pour un voyage à vélo d'un an en famille en Thaïlande, là où elle commence sa pratique du yoga.

A son retour en France, elle fait une formation de professeur de yoga et repart en Thaïlande pendant plus de 2 ans pour continuer sa formation notamment en danse intuitive. En parallèle, elle propose des services de conseils aux entreprises.

Elle a toujours gardé dans le cœur l'idée de partager ces pratiques bien-être qu'elle aime tant et qui l'accompagnent vers une véritable transformation, vers son épanouissement personnel.

En 2022, elle décide d'arrêter son travail pour se consacrer exclusivement au bien-être.

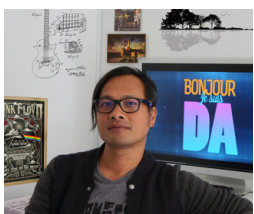
Sa mission de cœur est de créer des espaces hors du temps de détente et de reconnexion à soi, emplis de douceur et de bienveillance, où chacun se sent libre d'explorer la sagesse et la richesse de son être authentique, porté par la synergie des liens humains et de l'instant présent.

Retrouvez Nadia à partir du 4 septembre prochain pour des cours de Hatha yoga pour tous, avec un cours d'essai offert : le mardi soir à Prades, le jeudi soir à Marquixanes, le lundi soir et le jeudi matin à Ille sur Têt. Ainsi que des ateliers ponctuels de danse intuitive à Marquixanes et Perpignan, et du Yoga en duo parent/enfant.

English speakers welcome ! Nadia étant bilingue anglais/français sera ravie d'accueillir nos amis anglophones. Pour plus d'informations sur ses activités, visitez son site internet nadiazen.com. Namasté !

Nadia Khoulhi, 06 10 86 06 12, contact@nadiazen.com
nadiazen.com, facebook.com/nadia.zen.376

Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...), membre d'une association et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.





CLARA-VILLERACH EN FÊTE





C'ETAIT CHOUETTE !!





VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le **19 septembre à 18h30 à la mairie.**

Réunion Citoyenne

Autour d'un apéritif offert par la municipalité, nous vous invitons à venir esquisser avec nous de futurs projets pour la commune. Rendez-vous **le vendredi 20 octobre de 18h à 21h à la salle commune de la Mairie.**

Conseil des jeunes et secourisme

Le samedi 21 octobre de 14h30 à 17h à la salle des fêtes de Villerach. Le Conseil des jeunes organise avec Rollande Debut, cadre du service des urgences de la clinique de Prades, une initiation aux gestes de premiers secours ludique et instructive. Tous les enfants des deux villages, à partir du CP, sont invités à y participer.

Journées du Patrimoine

L'Eglise Saint Martin de Clara sera ouverte pour une visite commentée **dimanche 17 septembre de 9h à 12h.**

Des outils d'autrefois seront exposés par les habitants dans les **rues de Villerach le samedi 17 et le dimanche 18 septembre.**

Les vide-greniers de la rentrée

Le dimanche 10 septembre à Clara à partir de 7h avec restauration sur place. Réserver votre emplacement auprès d'Anaïs au 0617747796

Le Dimanche 8 Octobre de 7h00 à 18h00 à Villerach avec buvette, grillades, frites et animations. Réserver votre emplacement aux 0633965416 ou 0619222237

Agenda Paroissial

Le samedi 2 septembre à 17h une messe sera célébrée à l'église St Martin de Clara



Mariage

C'est le 15 juillet que Jessica Fouquet et Jonathan Hergle avaient choisi pour célébrer leur mariage en la mairie de Clara. Nous leur présentons nos vœux de bonheur.

Giulia et Gabriel

C'est avec une grande joie que nous souhaitons la bienvenue aux deux bébés de l'été.

Gabriel est né le 2 août à 22h au foyer de Fanny Moreau et Jérôme Sibieude.

Giulia est née le 08 août à 13h11 au foyer de Célia Teluor et Steven Albalat.

Toutes nos félicitations aux heureux parents sans oublier les grands-parents et le jeune tonton.

Coupe du monde de Rugby

Les matchs de la coupe du monde seront diffusés à la salle des fêtes de Clara. Ambiance sportive et bonne humeur garanties. S'adresser à Vapeur pour plus d'informations : 06 19 12 96 56

Journées balade, yoga et land-art

Nadia propose des journées pour se ressourcer en plein cœur de la nature avec balade, yoga et land-art, au départ de **Clara**. Prochaines dates **le 10 septembre et le 1er octobre**. English speakers welcome ! 06 10 86 06 12 nadiazen.com

Castanyes i vi nou

L'association Sempre Endavant organisera **le samedi 28 octobre à Villerach à 19h30** la soirée Castanyade.

Halloween 2023

Passage des enfants chez les habitants pour récupérer les gourmandises **le 31 octobre à partir de 18h30 à Clara et à partir de 19h00 à Villerach.**

